

Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 30 août

Nous ouvrons ce 1er CSE d'une nouvelle ère. Celle d'une télévision publique sans redevance, au financement incertain et où les pires scénarii se profilent.

Qu'advient-il, dès 2023, de notre niveau de financement ? La fraction de TVA qui nous sera affectée couvrira-t-elle nos besoins ? Compensera-t-elle une inflation galopante ? Ou bien va-t-on dès janvier nous infliger une nouvelle purge sur les effectifs ?

De l'avis de tous, après 10 ans de plan social, l'entreprise n'est plus en capacité aujourd'hui de supprimer des postes sans toucher à ses missions. Alors, quelle est l'étape suivante ?

A lire les interventions des uns et des autres, on a bien compris qu'une fois de plus, le réseau régional allait être aux 1ères loges des mutualisations, des sacrifices, de la dégradation désormais continue des conditions de travail de ses salariés.

Fusion avec France Bleu, voire filialisation, dans les sphères politiques, le Concours Lépine de la plus belle idée est ouvert, jusqu'au 8e étage de cette maison qui s'empresse de devancer les desideratas de nos détracteurs. La patronne est désormais pour la fusion de nos deux réseaux quand son directeur des antennes et des programmes a imaginé un tour de passe-passe pour achever d'enterrer l'information nationale de la 3 tout en tentant de faire croire qu'il s'agit d'un développement pour les régions.

Le projet Tempo a surgi de nulle part avec le rhume des foies, prenant de court élus et salariés.

Un projet sans moyens qui menace tout à la fois l'identité des éditions régionales et leur indépendance, porte en germe une plus forte industrialisation et taylorisation de l'info et, au bout du compte, un cran de plus dans la perte de sens que subissent les salariés de notre entreprise.

Il faudra plus que les discours exaltés de la direction du Réseau pour convaincre les salariés du bienfondé de cet énième avatar de la transformation, alors qu'on sait que le seul objectif de Tempo est de serrer un peu plus la vis en accélérant la dérégulation sociale.

Paris, le 30 août 2022